

Ensemble



Élections européennes du 7 juin 2009

**Pour une majorité de Gauche
au Parlement Européen**



N° 205

Jeudi 26 mars 2009
www.ps44.fr



Le journal des socialistes de Loire Atlantique





Socialistes en **Europe**
Socialistes dans le **Monde**

Une approche concrète de l'Europe

Les 10 et 11 mars derniers à l'invitation de Yannick Vaugrenard, 50 militant(e)s socialistes se sont rendus à Strasbourg afin de mieux appréhender les institutions européennes. Les photos en couverture de ce numéro d'Ensemble sont d'ailleurs issues de ce dernier voyage.

Tous les participants ont apprécié cette approche concrète de l'Europe, passant par l'explication du fonctionnement du Parlement, du Conseil et de la Commission européenne au travers d'un dialogue riche avec un formateur et le député, suivie d'une visite des locaux donnant l'impression d'une ruche autour de laquelle gravitent 27 nationalités.

Le parlement européen siège à la fois à Strasbourg pour sa session (une semaine par mois) et à Bruxelles pour la réunion des commissions et quelques sessions supplémentaires. Quant au secrétariat général du parlement, il est installé à Luxembourg.

Le poulx de notre démocratie européenne, c'est le Parlement qui depuis 1979 voit ses députés directement élus par les citoyens. Aujourd'hui composé de 785 députés, le Parlement exerce le pouvoir législatif (partagé avec le Conseil sur certains domaines), exerce un contrôle démocratique sur la Commission européenne, enfin exerce le pouvoir budgétaire en lien avec le Conseil. Le Parlement européen n'a cessé depuis de nombreuses années de voir ses pouvoirs augmenter d'où l'importance des élections de juin prochain.

Depuis 5 ans, ce sont environ 300 militants et 300 scolaires qui ont pu mieux appréhender "la machine Europe" grâce à ces séjours de formation à Bruxelles ou Strasbourg. À la veille de ces nouvelles élections européennes et au nom de l'ensemble des participants y compris des militants du Maine et Loire, nous tenions à remercier Yannick pour l'organisation chaque année d'un déplacement fédéral.

LA RÉDACTION



ÉDITORIAL

Les gauches européennes unies dans le Manifesto

Le parti socialiste vient de désigner ses 8 têtes de liste pour les élections européennes de juin et a composé des listes représentant l'ensemble du PS. Nous allons entrer maintenant dans la campagne des européennes. À nous d'aller à la rencontre des citoyens pour présenter nos propositions, à nous d'organiser rencontres et débats et de susciter la mobilisation. Cette élection est importante. Il faudra le montrer aux Français. Elle a d'autant plus d'importance qu'elle intervient à un moment de crise économique et sociale grave qui marque la faillite du libéralisme basé sur le capitalisme financier. Un autre monde est possible et nécessaire, à nous de le dessiner.

Le Manifesto du PSE va dans ce sens avec des propositions fortes comme un Pacte européen du progrès social afin d'assurer à tous -retraités, demandeurs d'emplois, salariés peu qualifiés- un revenu décent et une protection sociale de qualité. Des salaires minimaux dans tous les États membres, qui pour nous devraient atteindre au moins 60% du salaire médian de chacun des pays, étape vers un salaire minimum européen, une directive garantissant l'intégrité des services publics, l'augmentation de l'effort d'éducation, l'amélioration de la législation européenne garantissant les droits des salariés (conventions collectives, durée du travail, détachement des travailleurs, statut des jeunes stagiaires,...). Nous proposons aussi de réformer en profondeur le système financier international pour mettre la finance au service de l'économie réelle, de l'emploi et de la croissance.

Un ambitieux plan de relance européen

Le Manifesto propose aussi le lancement d'un ambitieux plan de relance européen : grands travaux d'équipement collectif et d'infrastructures transeuropéens (fret ferroviaire, TGV, transport fluvial et maritime, réseaux Internet à haut débit) financés par des emprunts publics levés par la Banque Européenne d'Investissement. Cette stratégie de relance est aussi l'occasion de développer "l'économie verte", en investissant massivement dans les nouvelles sources d'énergie et dans les économies d'énergie -l'isolation thermique des logements et la mise aux normes de haute qualité environnementale- afin de soutenir les PME du bâtiment.

Il faudra aussi augmenter substantiellement notre effort de recherche, d'innovation, d'éducation initiale et tout au long de la vie, afin de valoriser pleinement le travail et la rémunération des Européens pour renforcer notre appareil productif dans les industries de pointe et les services à haute valeur ajoutée. Une telle relance par l'investissement dans l'Union européenne permettrait de créer 10 millions d'emplois supplémentaires à l'horizon 2020, dont 2 millions dans le seul secteur des énergies renouvelables.

Voici quelques axes du programme européen des socialistes que nous allons défendre dans les semaines à venir. C'est notre réponse à Sarkozy. C'est notre motivation pour gagner et montrer aux citoyens d'Europe qu'il n'existe pas de fatalité de la crise et qu'un autre monde plus solidaire et protecteur est à construire. C'est tout le sens de notre engagement.

ALAIN GRALEPOIS
Premier secrétaire fédéral

KARINE DANIEL
Secrétaire fédérale à l'Europe et
aux questions internationales

INTERVIEW DE YANNICK VAUGRENARD

“Donner un nouveau sens à l’Europe”

Yannick Vaugrenard, député européen, est 4^{ème} sur la liste grand ouest. À quelques semaines de la campagne européenne, il fait le point sur son 1^{er} mandat et fixe les axes de sa future campagne.



• Quels ont été les points forts de ton 1^{er} mandat ?

Avec mes collègues de gauche, nous avons mené 3 combats politiques emblématiques :

1-Le temps de travail en décembre 2008

Alors que la directive initiale fixait un plafond de 48 heures en moyenne comme limitation à la durée hebdomadaire de travail pour les salariés européens, Xavier Bertrand, alors

ministre du travail, trouvait un accord inédit en juin dernier en réunion du Conseil avec une limite de 60 heures hebdomadaires ou de 65 heures en l’absence d’accord collectif... Proposition inacceptable, rejetée majoritairement par le Parlement européen en décembre dernier, malgré l’opposition de députés de droite dont les Français de l’UMP.

2-La libéralisation portuaire en janvier 2006

À deux reprises, la Commission a tenté de libéraliser les services portuaires. Il s’agissait d’augmenter les marges des armateurs et de promouvoir le dumping social en permettant l’utilisation d’une main d’œuvre embarquée sous payée et très mal protégée. En novembre 2003, déjà, après une intense bataille parlementaire, le parlement rejetait ce projet. Une nouvelle proposition était faite en janvier 2006. Après une manifestation massive des dockers européens, à laquelle je participais, le projet de directive était rejeté définitivement mettant fin à cette mesure de régression sociale.

3-La directive services dite Bolkestein en février 2006

Nous nous sommes opposés à ce texte, qui remettait en cause les services publics et sociaux ainsi que le droit du travail. En effet, le principe du pays d’origine mettait directement en concurrence

les différents systèmes sociaux : une même prestation pouvait être effectuée à des conditions différentes, sans respect du droit et des pratiques sociales de l’État où avait lieu l’activité. Grâce à la mobilisation des syndicats et des opinions publiques, nous avons pu contraindre la droite européenne à accepter un certain nombre d’amendements majeurs pour écarter les propositions les plus dangereuses. Bien que minoritaires, nous avons alors évité le pire.

•• Quels seront les axes de ta future campagne ?

Je compte insister sur nos propositions concernant les moyens de lutte face à la crise économique et financière, l’Europe sociale et l’environnement. Nous voulons réformer les marchés financiers et imposer d’indispensables systèmes de régulation et de contrôle européens et internationaux. La finance doit être au service de l’économie réelle et non des forces spéculatives. Pour cela il est aussi indispensable de mettre fin aux paradis fiscaux. Au niveau social, nous entendons négocier un Pacte européen du progrès social établissant des objectifs pour les politiques de solidarité, de santé et d’éducation afin de lutter contre la pauvreté, les inégalités et soutenir le développement économique et social de l’Europe. Nous réclamons, pour les retraités, les chômeurs et les invalides du travail, la création d’allocations sociales adaptées à leurs besoins et leur permettant de vivre dans la dignité. Nous agissons pour empêcher l’exploitation des salariés et renforcer leur droit à la négociation collective.

Au niveau environnemental, l’Europe doit aboutir fin 2009, à un accord sur un objectif mondial de réduction, à l’horizon 2020, des émissions de gaz à effet de serre. Changer l’Europe, c’est nécessaire, battre la droite, c’est faisable, donner un nouveau sens à l’Europe avec la gauche européenne, c’est possible !

BERNADETTE VERGNAUD

Cher(e)s camarades et ami(e)s,

Comme vous le savez, je viens d’être désignée tête de liste du Grand Ouest pour les élections européennes du 7 juin 2009. C’est un honneur et la reconnaissance d’une présence assidue et un travail efficace au Parlement européen. De plus mon ancrage local de fervente européenne m’a permis de bénéficier du précieux soutien d’élus locaux et de nombreux militants de toutes les sensibilités de notre parti. Je ne doute pas que nous allons faire toutes et tous ensemble une campagne pédagogique, convaincante et engagée sur nos valeurs de gauche pour une nouvelle Europe sociale (cf. le Manifesto). Je sais pouvoir compter sur vous dans cette immense responsabilité qui nous incombe et je vous en remercie toutes et tous bien chaleureusement. Toutes mes amitiés socialistes et à bientôt en Loire-Atlantique.



BERNADETTE VERGNAUD

Députée européenne depuis 2004
Conseillère municipale de Poitiers

LES RÉSULTATS DU 12 MARS EN LOIRE-ATLANTIQUE

*Votes du 12 mars en Loire-Atlantique	Oui	Non	Abstention
Liste des candidat(e)s	1002 (80,16%)	125 (10%)	123 (9,84%)
Texte “Donner une nouvelle direction à l’Europe”	961 (83,13%)	66 (5,71%)	129 (11,16%)

* Les votes des sections sont en ligne sur le site internet de la Fédération (www.ps44.fr)



“Nous renforçons notre politique de solidarité envers les plus faibles”

Après la Région dans notre dernier numéro, nous donnons cette fois-ci la parole à Patrick Mareschal, président du Conseil général. Il explique en quoi le Département agit concrètement contre la crise.



• **Nous traversons une période difficile et le pire est peut-être à venir. Dans ce contexte, en quoi l'action du Conseil général atténue les effets de cette crise ?**

Il y a ce que l'on a mis en place depuis 5 ans en terme de politique de solidarité. Sur ce 1er point, je citerai la mise en place du réseau de transport Lila avec un tarif unique à 2€ et la gratuité pour les personnes précaires. L'augmentation de la

fréquentation dépasse les 100 % ! Cela permet de circuler pour une somme modique ce qui est un plus pour les personnes à bas revenus. Un vrai succès à tel point qu'une région québécoise s'intéresse à notre dispositif !

Autre action importante : l'aide aux 16-25 ans. En 2005, nous avons créé le Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes, le CSAJ, un dispositif d'accompagnement novateur pour aider les 16-25 ans en difficultés sociales et/ou familiales à élaborer un projet de vie autonome. Parallèlement, nous accordons ponctuellement des aides à la subsistance ou des soutiens financiers pour des projets précis dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes. 860 000€ et 654 082€ ont été attribués à ces deux fonds pour l'année 2009 et répartis entre les neuf missions locales qui suivent les jeunes sur le terrain.

Dans le même sens, chef de file de l'insertion dans le département, le Conseil général a décidé de collaborer avec les entreprises du pôle de compétitivité EMC2 pour expérimenter une solution innovante dans ce domaine. Il apportera ses moyens financiers et humains à la formation, au suivi et au recrutement de 500 allocataires du RMI et de 100 jeunes en situation précaire par ce groupement d'employeurs de l'Estuaire. En formant des personnes très éloignées de l'emploi à des métiers durables, ce projet leur offre une véritable opportunité de sécurisation des parcours professionnels.

Cette expérimentation est également la base d'une nouvelle stratégie pour l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RMI. Le Département vient de mettre en place une dizaine d'unités qui réunissent les professionnels de l'emploi et de l'insertion dans un espace commun. Réparties sur toute la Loire-Atlantique, elles sont destinées à renforcer le suivi individualisé des bénéfi-

ciaires du RMI/RSA. A ce propos, nous avons été précurseurs dans l'expérimentation du RSA qui permet de conserver son allocation tout en exerçant un travail, un plus par rapport au RMI. Le RSA va être généralisé au 1^{er} juin, nous sommes prêts. L'expérimentation menée à la CLI, commission locale d'insertion, de Nantes ouest, avec 2000 RMistes a montré une augmentation de 50 % du nombre d'allocataires ayant repris une activité dans le cadre d'un RSA. Le bilan est positif.

•• **Le budget 2009 tient-il compte de la crise actuelle ?**

Oui. Nous poursuivons notre politique de développement économique pour soutenir la création d'emplois. Ainsi, nous avons voté 256,38 M€ d'investissement pour 2009, un niveau encore jamais atteint. Ce budget est aussi fortement social pour soutenir les personnes les plus fragiles dans ce contexte difficile. Nous

avons ainsi accru fortement les montants de l'aide au permis de conduire des jeunes, créée il y a un an. Comprise entre 250€ et 500€ en 2008, l'aide sera désormais entre 500€ et 900€, en fonction des cas. Conscient des difficultés actuelles, nous faisons du logement l'une de nos priorités. En 2009, le budget logement progresse donc de 43% pour atteindre 16,72 M€. Pour contribuer à la réalisation de 1 000 logements locatifs sociaux, nous renforçons notre soutien à l'OPAC, nous apportons 3,8 M€ aux bailleurs sociaux et 2,2 M€ d'aide à la pierre pour doubler d'ici 2012 la production de locatifs sociaux. De plus, nous avons voté cette année un abattement de 15% sur la taxe d'habitation pour les ménages modestes. Cela représente 28 € par an et pourrait bénéficier à 71 000 ménages à partir de 2010.

Le budget 2009 renforce la lutte contre l'exclusion et la pauvreté avec une enveloppe de 6,7 M€. Elle va permettre le soutien aux associations et aux initiatives locales luttant contre la grande pauvreté, les discriminations et l'exclusion. Entre 2004 et 2008, le montant des aides a déjà augmenté de 74%. Nous aidons aussi sur ce budget les familles et personnes en difficultés avec l'attribution d'aides à la subsistance, d'aides au reclassement professionnel pour des personnes ayant subi un licenciement ou en fin de mission intérimaire. Voici, parmi d'autres, quelques unes de nos réponses budgétaires à la crise actuelle. A notre échelle, nous faisons ce que nous pouvons pour aider ceux qui en subissent de plein fouet les conséquences.



**AGIR
VRAIMENT
CONTRE LA CRISE**

L'État démissionnaire

Alors que la loi Boutin sur le logement vient d'être adoptée, Michel Ménard, député de la 5^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, répond à nos questions sur le sujet.

• **Le Parlement vient d'adopter la loi Boutin, présentée par le Gouvernement comme une réponse à la crise du logement. Est-ce le signe d'un engagement fort de l'État dans ce domaine ?**

Non, bien au contraire. Alors que les dépenses de logement ont très fortement augmenté ces dernières années, au point de devenir insupportables pour de nombreuses familles, la loi Boutin confirme plutôt la démission de l'État dans ce domaine. Un projet de loi relatif à la question du logement avait été annoncé dès le début de la législature. L'urgence avait même été déclarée sur ce texte. Pourtant, il a fallu attendre plus de 18 mois avant qu'un tel projet soit déposé devant le Parlement et 5 mois supplémentaires se sont encore écoulés entre l'examen du texte au Sénat et à l'Assemblée Nationale. De tels délais sur un sujet pourtant majeur montrent bien le désintérêt de l'actuel Gouvernement pour la question du logement. Surtout, ce texte vient à la suite d'un désengagement massif de l'État dans le domaine du logement, voté par la Droite à la fin de l'année 2008 : ces 3 prochaines années, le budget "Ville et logement", qui finance le logement social, va ainsi voir sa dotation réduite de 10%. Pourtant, la crise est bien là, avec notamment un déficit important de logements à loyer modéré.

•• **Quelles sont les principales mesures de cette nouvelle loi et leurs conséquences ?**

Ce texte sert d'abord à masquer le renoncement de l'État. Après s'être déjà déchargé de ses responsabilités sur les collectivités

locales, le Gouvernement s'en prend aux caisses des organismes HLM et au "1% logement", dispositif d'aide pour les locataires et en faveur de l'accession à la propriété. Mais ce "pillage" ne suffit pas à compenser la baisse initiale du budget, et se fait surtout au détriment des missions initiales de ces organismes. Et selon la même logique, il est répondu à la pénurie de logements abordables par un durcissement des critères d'attribution HLM qui va exclure, en les stigmatisant, les classes moyennes de l'habitat social, au risque de transformer certains quartiers en ghettos pour personnes en grande difficulté. Dans notre département, ce sont ainsi entre 1 600 et 1 800 demandeurs qui se trouvent désormais exclus de l'accès au logement social.

Autant de dispositions qui ont dû mobiliser les parlementaires socialistes contre ce texte...

Effectivement, et notre travail a payé sur certains points : le Gouvernement a notamment renoncé à toucher à l'article 55 de la loi SRU fixant l'obligation de 20% de logements sociaux faite aux communes. D'autres avancées ont aussi pu être obtenues sur des points précis : modulation des surloyers notamment. Mais globalement je crains que cette loi, loin d'apporter des solutions, ne vienne encore aggraver la situation. Face à l'urgence actuelle, une réelle politique nationale du logement à la hauteur des enjeux fait toujours défaut.



Les principales mesures de la loi Boutin

• **Abaissement de 10 % des plafonds de ressources pour accéder au logement social**

Cette mesure traduit le renoncement du Gouvernement en matière de construction de logements abordables : on préfère chercher à limiter le nombre de demandeurs plutôt que de répondre au déficit de logements. Les classes moyennes sont renvoyées vers le parc privé, avec les conséquences financières que l'on sait. La mixité sociale est également menacée et le risque est bien réel de voir se constituer de véritables ghettos pour pauvres.

• **Remise en cause du droit au maintien dans les lieux**

En cas de sous-occupation d'un logement social, le bailleur doit proposer à l'occupant un nouveau logement correspondant à ses besoins. Après trois refus de sa part, l'occupant ne peut demeurer dans les lieux. Souhaitant favoriser le dialogue et la prise en compte des situations individuelles, les parlementaires socialistes ont obtenu que cette mesure ne s'applique pas aux locataires de plus de 65 ans ainsi qu'aux locataires handicapés ou ayant à leur charge une personne handicapée.

• **Taxation des organismes HLM**

Les organismes HLM n'investissant pas suffisamment dans la construction de nouveaux logements seront soumis à un prélèvement sur leurs ressources inutilisées. Le Gouvernement instrumentalise ainsi quelques cas isolés pour mieux mettre à contribution un grand nombre d'organismes à la gestion saine, mais devant se constituer des fonds propres pour mener à bien les opérations de réhabilitation nécessaires à moyen et long terme. Ceux-ci vont désormais devoir supporter une charge supplémentaire.

L'article 55 de la loi SRU maintenu contre l'avis du Gouvernement

Adoptée en décembre 2000, la loi SRU impose à chaque commune de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) de disposer, pour l'ensemble des résidences principales, d'un quota de 20 % de logements locatifs sociaux (article 55). En cas de non respect de ce quota, les communes s'exposent à des pénalités financières, ce qui s'avère fortement incitatif pour celles qui connaissent un important retard en la matière. Le projet initial de la loi Boutin remettait en cause cette disposition en intégrant au ratio des 20 % l'accession sociale à la propriété. Fin octobre 2008, les sénateurs ont repoussé cette proposition et maintenu en l'état l'article 55 de la loi SRU. Le Gouvernement a finalement renoncé à réintroduire cette disposition lors de la discussion à l'Assemblée Nationale : la mobilisation des parlementaires de Gauche, ralliés pour l'occasion par un certain nombre de parlementaires de Droite, a permis de conserver cet outil essentiel de développement du logement social.



SECTION DE SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Saint-Sébastien la paradoxale



Thomas Druart est le nouveau secrétaire de la section de Saint-Sébastien. Ce fonctionnaire territorial entend animer collégalement sa section pour faire progresser la gauche à Saint-Sébastien.

Thomas Druart, 29 ans, est arrivé à Saint-Sébastien avec ses parents en 1990 à 11 ans. Après un court passage professionnel à Cholet, il revient à St-Sébastien en 2004. Au PS depuis 2003, il a été élu secrétaire de section en novembre 2008. Il poursuit la précédente organisation avec 4 secrétaires adjoints en charge de 4 thématiques : Simon Lery a les relations extérieures et la suppléance du secrétariat de section, Michel Caillaud a la communication, Christian Sommeria a l'animation militante et Jean-Paul Dumonceaux la réflexion et l'argumentaire. Une nouvelle équipe s'est installée à la tête de la section et elle n'est pas trop légère pour animer un groupe de 77 adhérents.

Le contexte politique est paradoxal : les Sébastienais votent à gauche aux scrutins nationaux mais élisent un maire de droite depuis 1995. Certes, Joël Guerriau a l'habileté de s'afficher ni droite, ni gauche mais au Conseil général, il siège sur les bancs de l'opposition... "Nous avons donc un travail à mener pour le démasquer tout en offrant une alternative de gauche" explique Thomas Druart. Cap à gauche, association indépendante

de citoyens travaillant sur un projet de ville alternatif, permettra de rassembler au-delà du PS. Une Charte de l'opposition est en préparation pour fédérer toutes les mouvances qui désirent le changement. La section PS en fera bien sûr partie.

À court terme, l'objectif est la préparation des Européennes avec peut-être une réunion publique avec un candidat. "Il s'agit d'intéresser les gens à une élection souvent marquée par une forte abstention". A plus long terme, il y aura les régionales et une autre campagne à mener. Plus globalement, Thomas Druart souhaite que la section aille au contact des Sébastienais "le plus régulièrement possible et pas seulement au moment des élections, ce qui a pu nous être reproché". Ainsi, un journal de section est diffusé et un blog devrait voir le jour bientôt, une soirée festive sera organisée chaque année en mai, des commissions de travail vont être créées etc. Actuellement, les militants diffusent le tract sur le plan de relance du PS. "Nous voulons incarner une vraie alternative pour préparer 2014. Saint-Sébastien a voté Dominique Raimbourg à la législative de 2007. Cette ville est donc gagnable, on y croit tous mais il y a beaucoup de travail !"



SECTION DE LA CHAPELLE SUR ERDRE

Une section qui se renouvelle

Bernard Cathala, 40 ans, est le nouveau secrétaire de section de la Chapelle/Erdre. Rencontre.

Son accent légèrement chantant traduit ses origines du Sud-ouest : Bernard Cathala est né à Castres, la ville de Jean Jaurès. Après avoir passé 10 ans à Reims, il arrive en Loire-Atlantique en 2005 pour travailler à l'INRA de Nantes comme directeur de recherche. "Je travaille sur l'élaboration de nouveaux produits utilisant des ressources agricoles". Fils d'instituteurs, il est depuis toujours proche des mouvements d'Education populaire. Et c'est naturellement qu'il prend sa carte au PS il y a 3 ans, peu avant la présidentielle. Il a participé aux campagnes législative, cantonale puis municipale comme colistier. Il est désormais conseiller municipal plus particulièrement impliqué dans la commission "développement éducatif local" et élu correspondant du quartier centre de la Chapelle/Erdre. La liste a été renouvelée à 50% et elle présentait également des communistes, des Verts et des citoyens non encartés.

En novembre, Bernard Cathala est élu secrétaire de la section PS. Elle compte 50 adhérents dont une trentaine de nouveaux et quatre adhésions depuis le congrès de Reims. "Avec le bureau de la section, nous souhaitons ouvrir davantage la section vers le tissu associatif, les sections voisines, la fédération et enfin, on veut aussi appuyer à notre manière l'action municipale.

L'idée est d'être un des relais de la politique municipale et notamment de la démocratie participative". Le 18 mars a donc eu lieu une réunion publique sur les réponses des socialistes à la crise avec notamment Michel Ménard, Christophe Clergeau, Hervé Bocher et Fabrice Roussel. Le 30 mars, ce sera le lancement de la campagne des Européennes avec la secrétaire fédérale à l'Europe Karine Daniel qui animera une réunion publique.

Les militants de la section sont à l'image de la population chapelaine : des cadres, des professeurs, des employés. "La population va sans doute se diversifier avec les nouveaux quartiers de la Source et des Perrières qui comprendront 30 % de logement sociaux. Cela permettra l'accueil de jeunes, de familles, de salariés plus modestes, et d'accroître le pourcentage de logements sociaux à la Chapelle". Avec un secrétaire dynamique, la section de la Chapelle/Erdre se renouvelle, un atout pour la vie politique et l'activité militante locale.



Comme les feuilles à l'automne

Comme les feuilles tombent à l'automne, les Universités françaises sont de nouveau en ébullition. Il y a toutefois du neuf dans ces contestations qui affectent aujourd'hui l'ensemble des personnels et des étudiants. Le premier enseignement des conflits en cours est bien celui-là : celui d'une addition des mécontentements et des insatisfactions.

A dire vrai, de ce côté-là, il y avait bien longtemps que ce malaise existait et se développait, comme souterrainement. Sans tomber dans le misérabilisme, les conditions de travail, d'enseignement et de recherche n'ont cessé de se dégrader dans les années passées, au moment même où certaines catégories de personnels voyaient leurs charges de travail augmenter. S'il faut s'étonner de quelque chose, ce n'est pas du malaise aujourd'hui révélé, que du fait que cette contestation ne se soit finalement pas produite plus tôt.

Sous-équipement, notamment informatique, postes supprimés ou insuffisants pour faire face à la massification et aux impératifs nouveaux (professionnalisation), explosion des tâches administratives, réforme permanente des diplômes et des formations, délabrement des locaux, etc : le tableau est sombre, à propos duquel les anecdotes ne manquent pas et pourraient être multipliées à l'infini.

Côté politique, la solution a cru être trouvée dans le sésame de l'autonomie. Mot magique, d'autant plus magique qu'il est a priori difficile d'être contre l'autonomie, à moins de passer pour un vieux grincheux. Il n'empêche que c'est la déclinaison pratique de la LRU qui provoque aujourd'hui le mécontentement, au fur et à mesure que l'on découvre les implications concrètes de cette déclinaison particulière de l'autonomie. Du décret sur les carrières des enseignants-chercheurs aux inquiétudes légitimes des personnels IATOSS, en passant par les choix récents vendus sous l'expression de Plan Campus, par le plan Licence, par la mastérisation des concours de l'enseignement ou par la réforme des études doctorales : pas un public qui ne soit épargné aujourd'hui par un double constat.

Premier constat : le choix du gouvernement d'une autonomie à moyens constants, voire en régression. Premier aveu, par exemple, du Premier ministre, qui annonce comme une avancée la suppression des diminutions de postes pour 2010 et 2011. alors que le gouvernement tentait jusqu'alors de faire croire que l'Université était une priorité "prioritaire". La mise en place de différentes réformes comme l'orientation active des lycéens ou le Plan Licence, là où elle se met en place le confirme : aucun moyen supplémentaire n'est dégagé, alors même que chacun sait que l'Etat dépense aujourd'hui, proportionnellement, presque deux fois plus pour les Classes préparatoires aux grandes écoles que pour l'Université.

Second constat : l'absence totale de crédibilité des interlocuteurs gouvernementaux. Réformes à la hussarde, mensonges et manipulations, contre-vérités et populisme d'un discours qui entend décrédibiliser et désigner les universitaires comme boucs émissaires, absence de parole quant au contenu des négociations péniblement entamées, pari sur le pourrissement et l'essoufflement de la contestation. Le gouvernement visiblement joue avec le feu.

Stratégie ? Volonté de définitivement enterrer l'idée même d'un enseignement supérieur public de qualité et ouvert à tous ? Tactique pour enfin mettre en œuvre des réformes rejetées jusqu'à présent et qui constitue le vieux fonds idéologique de la droite universitaire ?

On ne sait. Mais ce que l'on peut tranquillement affirmer, c'est que la communauté universitaire s'est ressoudée dans ce conflit. Et qu'elle est aussi dans l'attente d'un élargissement de la discussion et du débat. La perche est tendue auprès de toutes les organisations, de tous les acteurs qui souhaiteraient activement participer à la réflexion et à la mise en place future d'une véritable politique universitaire, qui ne se contenterait pas de viser l'excellence pour mieux couler le système dans son ensemble, mais prendrait bien conscience que le fonctionnement ordinaire, quotidien et routinier de l'Université est aussi le gage de la réussite sociale, culturelle et économique d'un pays.

C'est le moins que l'on puisse espérer d'une opposition dont on peine parfois à comprendre la stratégie.

GOULVEN BOUDIC

Maître de conférences en science politique, Université de Nantes.

Une Université de qualité pour tous !

L'université de Nantes est en grève depuis le 2 février dernier.

Enseignants, personnels et étudiants s'élèvent contre la politique du gouvernement qui vise à instaurer une université à plusieurs vitesses (mise en concurrence des universités, désengagement partiel des pouvoirs publics de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Personne n'est épargné : remise en cause du statut des personnels (y compris enseignants), réduction drastique des politiques de solidarité en direction des étudiants.

Quel est l'objectif au final : ni plus ni moins que de réserver l'accès aux études supérieures aux plus aisés... Cette sélection sociale est inadmissible !

Alors que dans un contexte de crise et de chômage de masse, les jeunes et étudiants sont les premiers touchés, leurs diplômes ne permettant plus l'insertion professionnelle et une juste rémunération, il est de notre devoir de réagir face à l'arrogance d'un gouvernement qui s'entête et reste sourd aux revendications du monde universitaire.

Fidèle à ses orientations, le MJS participe, aux côtés des organisations syndicales, à l'ensemble de la mobilisation, dans la rue, comme sur le Campus.

Face à la droite qui s'attaque violemment au service public d'éducation et touche, tour à tour, aux différents échelons (maternelle, lycée, université...) portons haut nos valeurs : égalité, justice, solidarité, droit à la réussite pour tous. Service public, qualité de l'enseignement et amélioration des conditions de vie étudiante, ne sont pas incompatibles, bien au contraire. Soyons en convaincus !

KATELL GUILLO et
ANTOINE ROUILLARD

Militants du Mouvement des Jeunes
Socialistes de Loire-Atlantique



Délégation seniors et personnes âgées

La première réunion de travail pour les militants intéressés, en vue de créer des pistes et de coordonner les efforts réalisés en matière de logements, d'habitat, de vie sociale, de transports, d'accessibilité, de loisirs et de tourisme, de formation et de culture aura lieu le :

Judi 23 avril, 18h,
à la Fédération (1 allée des Tanneurs - NANTES)

Contact : Patrick Coeurdray, délégué fédéral
(02 40 35 13 72 ou patrick.coeurdray@wanadoo.fr)

19 mars : les socialistes au coeur du mouvement social



Saint-Nazaire



Nantes

Avec l'ensemble des partis et organisations de gauche de Loire-Atlantique (Alternatifs, MRC, NPA, PCF, PG, UDB et Verts), la Fédération du Parti Socialiste a apporté son soutien à la journée de grève et de manifestations du jeudi 19 mars, organisée à l'appel de l'ensemble des syndicats.

Cette grande journée de mobilisation avait pour mots d'ordre et objectifs : la défense de l'emploi, la relance des services et de l'emploi publics, et le développement de productions et de services susceptibles d'engager notre pays dans un tout autre mode de développement fondé sur la satisfaction des besoins sociaux dans le respect des équilibres écologiques.



Ancenis



Nantes

Hommage à Francis Lespinet

Adjoint de 1986 à 1994 puis Maire de La Montagne de 1994 à 2005, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Francis Lespinet. A sa famille et à ses proches, la Fédération adresse ses plus sincères condoléances.

Nantes à gauche depuis 20 ans

À l'initiative de Nantes Avance, les militants nantais sont conviés à un débat avec Alain Chénard, Yannick Guin et Jean-Marc Ayrault sur les transformations de la ville et les perspectives à venir. Rendez-vous : **jeudi 26 mars à 20h** à la Maison des Syndicats (Gare de l'État) à Nantes

Commission éducation

Catherine Piau, secrétaire fédérale à l'éducation, vous propose de venir échanger sur cette thématique le **vendredi 3 avril à 19h**, à la Fédération (1 allée des Tanneurs).

Conseil Fédéral

Le **lundi 27 avril (20h)**, salle de la Manufacture des Tabacs à Nantes.

Dispensé de timbrage
NANTES R.P.



PRESSE
URGENTE

LA POSTE

Ensemble
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Déposé le 25/03/09

Étiquette

Ensemble

Le Journal des socialistes de Loire Atlantique
1 allée des Tanneurs • 44 000 NANTES
Tél : 02.40.20.63.00 • Fax : 02.40.08.27.24
E-mail : fede44@parti-socialiste.fr
Directeur de Publication : Alain Gralepois
Rédacteur en chef : Benjamin Baudry
Equipe de rédaction : François Caillaud, Gaétan Ferchaux, Romain Mercière
Photographies : Philippe Rouxel, François Caillaud et José Lavezzi
Mise en page : Scopic
Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé par La Contemporaine
N° CPPAP : 0909 P 10 751
N° ISSN : 1296 - 2201
Prix : 1,50 euro • Tirage : 3700 ex

